

Kinésithérapie et maladie neurologique

La **kinésithérapie** est une branche du domaine paramédical. Elle intervient dans différentes pathologies, dont les **troubles neurologiques**. Elle joue un rôle majeur dans la **rééducation fonctionnelle** à la suite d'une pathologie du système nerveux. Quels sont les principes de la kinésithérapie ? Quelles méthodes sont utilisées dans la **kinésithérapie neurologique** ? Quelles **pathologies neurologiques** sont fréquemment traitées par la kinésithérapie neurologique ? Les réponses dans cet article.

Quelques mots sur la kinésithérapie

Définition

La kinésithérapie est une spécialité paramédicale qui se base principalement sur des techniques de massage et de mouvement gymnastique variées. Réalisée par un kinésithérapeute, elle peut se faire manuellement ou avec des matériels spécialisés.

Quels sont les principes de la kinésithérapie ?

Le but de la kinésithérapie est d'améliorer les fonctions neurologiques et de traiter les troubles musculosquelettiques. La rééducation limite en effet les séquelles laissées par une lésion cérébrale ou nerveuse. Cette pratique vise également à restaurer les capacités fonctionnelles du patient et à optimiser sa forme physique.

Selon le type de la maladie prise en charge, la kinésithérapie peut agir soit en traitement préventif, soit en traitement curatif.

Voici quelques exemples de traitements proposés par la kinésithérapie.

- La physiothérapie : utilisation de vibrations, de courant électrique, d'ultrasons.
- L'ergothérapie : aménagement de l'environnement d'un patient pour faciliter son mode de vie.
- L'orthophonie : dédiée au traitement des troubles de langage.
- La musicothérapie : utilisation de musique.
- L'art-thérapie : utilisation de l'art.

Kinésithérapie neurologique : qu'est-ce que c'est ?

La **kinésithérapie neurologique** vise à minimiser les séquelles des **troubles neurologiques**. Elle permet notamment au patient de retrouver son autonomie et ses capacités à réaliser les mouvements basiques de la vie quotidienne.

La **rééducation neurologique** permet d'améliorer la qualité de vie d'une personne qui souffre de problèmes neurologiques.

Qui peut bénéficier d'une kinésithérapie neurologique ?

La kinésithérapie neurologique s'adresse aux patients qui souffrent d'affections neurologiques aussi bien aiguës que chroniques. Entre autres, les personnes qui présentent des troubles moteurs ou sensitifs. Le traitement s'ouvre également à celles qui souffrent de déficits psychologiques.

Chez les enfants, on parle de **kinésithérapie neuropédiatrique**. Il s'intéresse surtout aux problèmes moteurs. Ainsi, le travail du kinésithérapeute sur commence généralement par des petits exercices physiques. Ces derniers vont évoluer progressivement.

Les maladies neurologiques les plus fréquentes

Les troubles aigus ou chroniques du système nerveux sont nombreux. Voici une liste non exhaustive des maladies les plus fréquentes.

La maladie de Parkinson

Elle figure en tête de liste parmi les maladies handicapantes. Elle se manifeste par des signes typiques comme le tremblement et la rigidité des membres. Il existe également des signes inconstants comme un trouble de déglutition, une douleur neuropathique, des gênes respiratoires, etc.

La **kinésithérapie neurologique** entre en jeu à différents stades de cette maladie. Les techniques utilisées sont très diversifiées et dépendent du trouble en question. Voici quelques exemples :

- renforcement des muscles à haute intensité ;
- rééducation orthophonique : la technique LSVT étant la plus réputée (Lee Silverman Voice Treatment) ;
- méthodes de signalisations sensorielles pour les troubles sensitifs ;
- gymnastique douce.

Le patient peut bénéficier d'une aide à domicile ou séjourner dans un centre spécialisé. Ceci va dépendre principalement de son état de santé.

Les accidents vasculaires cérébraux ou AVC

Les AVC entraînent souvent une incapacité physique. En effet, en absence d'oxygène, les cellules cérébrales risquent de mourir très rapidement. Les séquelles dépendent de la rapidité du traitement. Les principaux signes pris en charge par la kinésithérapie neurologique sont les paralysies, les engourdissements ou les fourmillements.

Une personne touchée par un AVC peut également présenter un trouble d'élocution et une attitude vicieuse des membres. La rééducation dans le cadre d'un AVC commence à l'hôpital. On fait notamment recours à la physiothérapie, l'ergothérapie et l'orthophonie. La durée du traitement dépendra du degré d'invalidité. En moyenne, elle dure entre un mois et un mois et demi.

La chorée de Huntington

Il s'agit d'une pathologie héréditaire. Elle entraîne des troubles moteurs sévères. Les capacités intellectuelles du patient sont également altérées. On remarque surtout des mouvements non contrôlés, des troubles du langage et une démarche instable.

Le **masseur-kinésithérapeute** aide l'individu à corriger cette capacité motrice défectueuse et à contrôler les mouvements involontaires. Il apprend aussi à développer les capacités cognitives.

La dystrophie musculaire

C'est un terme attribué à différentes maladies génétiques caractérisées par un trouble musculaire. Il en existe une trentaine. Dans ce trouble **neurologique**, la **kinésithérapie** essaye de réduire, voire combattre, la faiblesse musculaire. Les exercices sont basés sur des mouvements simples comme tirer dans un ballon ou monter les escaliers.

Selon le stade de la dystrophie, le patient peut porter des attelles ou des orthèses.

La maladie d'Alzheimer

La maladie d'Alzheimer est caractérisée par l'atteinte centrale du système nerveux. La **rééducation par la kinésithérapie neurologique** se fera en fonction des symptômes. Les premiers signes sont un trouble de l'équilibre et de la

marche. Le **kinésithérapeute** fera faire des exercices pour entraîner le patient à garder son équilibre. Il apprendra aussi à se déplacer.

Au stade où le malade n'est plus en mesure de se déplacer aussi souvent que nécessaire, la kinésithérapie neurologique est toujours indispensable pour entretenir la réserve musculaire et la souplesse des muscles. Le professionnel pratique généralement des exercices spécifiques et des massages.

La sclérose en plaques (SEP)

La sclérose en plaques touche le système nerveux central d'une personne. La cause de cette maladie grave est inconnue. Quant aux symptômes, ils ne sont pas spécifiques et varient selon la zone atteinte. Le sujet peut présenter des troubles sensoriels ou moteurs et une sensation de fatigue persistante. Il peut également souffrir de problèmes de concentration et de mémoire.

La **réadaptation neurologique** vise à maintenir les fonctions motrices du patient pour qu'il retrouve sa vie quotidienne. Le kinésithérapeute traite les douleurs et les **troubles sensitivomoteurs** par des exercices spécifiques.

La sclérose latérale amyotrophique (SLA)

Au cours de ce trouble neurologique, ce sont les forces motrices qui sont les plus touchées. Elle se retrouve généralement chez les personnes âgées. Il n'existe aucun traitement étiologique jusqu'à ce jour. On intervient seulement pour soulager les symptômes. Ces derniers varient selon le sujet.

La **kinésithérapie** entre en jeu dans la prévention des complications et le soulagement des troubles. Dans ce cas, l'orthophonie et la physiothérapie jouent un rôle majeur. Entre autres, l'orthophonie permet de limiter les risques de fausse route lors de l'alimentation.

Les méthodes utilisées en kinésithérapie neurologique

Pour traiter les troubles moteurs et sensitifs liés à une affection neurologique, le kinésithérapeute use deux méthodes complémentaires : la kinésithérapie active et la kinésithérapie passive.

La kinésithérapie active

Cette technique consiste à faire participer le patient dans le processus de traitement. Elle est généralement indiquée lors d'un trouble de l'équilibre, de la posture ou d'un problème sensitivomoteur. Le professionnel lui préconise certaines activités comme la natation, la montée d'escaliers ou la marche. L'exercice de kinésithérapie peut aussi se faire avec un appareil comme un vélo.

La kinésithérapie passive

Au cours de la kinésithérapie passive, c'est le praticant fait presque tout le travail. Elle consiste surtout en des massages et des étirements musculaires. La rééducation neurologique vise notamment à réduire certaines déformations et à traiter les séquelles comme la raideur musculaire.

La **kinésithérapie neurologique** constitue une mesure d'appoint dans certaines pathologies neurologiques. Elle accompagne les traitements médicaux et vise en particulier à la **rééducation fonctionnelle** du patient afin de l'aider à retrouver son autonomie dans la vie courante.